



INAB1BA

2024 - 2025

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo@usaintlouis.be.

• Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.

- Capacité à produire un raisonnement personnel et rigoureux, et à l'argumenter sous forme écrite et orale
- Capacité de mener à son terme une recherche et un travail de qualité universitaire, notamment en manipulant les données statistiques,
- Capacité à rédiger un rapport en respectant les normes de l'écriture scientifique

AA des travaux pratiques de l'ensemble des cours d'économie et de gestion; Simulation de gestion – jeu d'entreprise

- Acquérir des compétences réceptives et productives en anglais et en néerlandais, et plus précisément, capacité à soutenir une conversation courante ou spécialisée (domaines des sciences sociales et humaines) dans ces deux langues ;
- Comprendre, étudier et restituer un enseignement théorique dans ces deux langues ;

Ensemble des UE en NL et EN des BAS 1,2,3

- Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger)

Echanges ERASMUS en BAS 3

STRUCTURE DU PROGRAMME

La filière bilingue

Bien au-delà des cours de langues obligatoires du programme de bachelier, Saint-Louis propose des filières bilingues qui permettent la pratique active d'une deuxième langue.

Le principe consiste à suivre une partie de son cursus dans une langue autre que le français, plus précisément 3 unités d'enseignement par an pour le programme bilingue français/anglais.

Un programme de 1er cycleLe programme de bachelier en ingénieur de gestion est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comp

180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à la formation de 2e cycle (programme de master).

Le programme comprend des cours de sciences et de technologies et une formation poussée en mathématiques et statistiques.

Toutefois, le programme est conçu de manière à satisfaire - au minimum - les exigences du tronc commun de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication Saint-Louis dans chaque matière, et permettre ainsi - par une reconnaissance de l'équivalence des crédits - les mêmes possibilités de réorientation aisée que pour les autres programmes de bachelier de la Faculté.

INAB1BA Programme

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BECGE1114	Economics II	Dominique Chariot (supplée Bertrand Hamaide)	EN [q2] [45h+22.5h] [6 Crédits]	x		
○ BECGE1217	Microeconomics	Koen Declercq	EN [q1] [45h+15h] [6 Crédits]		x	
○ BECGE1211	Macroéconomie	Jean-François Fagnart	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits]		x	
○ BECGE1311	Economie industrielle	Gilles Grandjean	FR [q2] [45h] [5 Crédits]			x

○ Gestion

○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée Alexandre Girard)	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x		
○ BECGE1116	Introduction to financial markets	Anouk Claes	EN [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	x		
○ BECGE1213	Analyse des états financiers	Yves De Rongé	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]		x	
○ EKULB1320	Marketing		EN [q1] [52h] [5 Crédits]		x	
○ BINGE1310	Gestion des opérations	Wim Laurier	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
○ BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			x
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise	Alexandre Girard	FR [q2] [45h] [6 Crédits]			x
○ BECGE1327	Corporate Finance	Anouk Claes	EN [q2] [45h] [5 Crédits]			x

○ Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x		
○ BECGE1220	Droit de l'entreprise	Gabriela de Pierpont (supplée Pierre Jadoul) Yannick Ninane Yannick Ninane (supplée Pierre Jadoul)	FR [q1] [45h] [5 Crédits]			

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1291 "English II" a comme prérequis BANGL1191

- BANGL1191 - Anglais I

BANGL1391 "English III" a comme prérequis BANGL1291

- BANGL1291 - Anglais II

BECGE1211 "Macroeconomics" a comme prérequis BECGE1114

- BECGE1114 - Economics II

BECGE1213 "Financial Statement Analysis" a comme prérequis BECGE1112

- BECGE1112 - Fondements de la comptabilité

BECGE1217 "Microeconomics" a comme prérequis BECGE1113

- BECGE1113 - Economics I

BECGE1311

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

INAB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ BINGE1132	Mathématiques pour ingénieur de gestion II	Thierry Lavendhomme	FB [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits]
○ BINGE1131	Probabilités	Nathan Uyttendaele (supplée Cédric Heuchenne)	FB [q2] [30h +22.5h] [4 Crédits]

○ Sciences et technologie

○ BINGE1140	Sciences et technologies I	Thomas Gathy	FB [q1] [45h +22.5h] [5 Crédits]
○ BINGE1141	Sciences et technologies II	Arnaud Delcorte Sébastien Toussaint	FB [q2] [45h +22.5h] [5 Crédits]

○ Langues

○ BANGL1191	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits]
○ BNEER1181	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	NE [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits]

INAB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

Langues

<p>○ BANGL1291</p>	<p>Anglais II 🇬🇧</p>	<p>Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
<p>○ BNEER1281</p>	<p>Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs</p>	<p>NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>

INAB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :**o Économie**

○ BECGE1311	Economie industrielle ■	Gilles Grandjean	[FR] [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	------------------	-------------------------------------

o Gestion

○ BINGE1310	Gestion des opérations ■	Wim Laurier	[FR] [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1328	Management and strategy ■	Frank Janssen	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise ■	Alexandre Girard	[FR] [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐
○ BECGE1327	Corporate Finance ■	Anouk Claes	[FR] [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1360	Ethics and the economy ■	Yannick Vanderborght	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	----------------------	-------------------------------------

o Informatique et méthodes quantitatives

○ BINGE1314	Statistique multivariée et économétrie	Mathieu Sauvenier	
-------------	--	-------------------	--

INAB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiants et étudiantes qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Le contrôle des connaissances (évaluation certificative) s'effectue durant les sessions d'examens. La plupart des examens sont écrits.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique : en janvier, en juin, en août-septembre. Au 1er bloc, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et/ou en septembre.

Des évaluations formatives sont proposées durant l'année sous la forme de travaux pratiques à préparer. Pour certaines unités d'enseignement, un système d'évaluation continue, complémentaire à l'examen est mis en place.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. Les étudiant-es en ingénieur de gestion peuvent participer à un séjour ERASMUS au deuxième quadrimestre du 3e bloc. Le programme suivi durant ce séjour représente environ 30 crédits.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors d'Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion donne un accès direct aux masters en ingénieur de gestion, sciences de gestion, sciences économiques, gestion des ressources humaines, études européennes, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Avec leur formation solide en anglais, les diplômés du programme bilingue sont munis pour effectuer un master à l'étranger.

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en science des données, orientation statistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences actuarielles](#) (Louvain-la-Neuve)

